

Opinions

Le Québec doit développer une « culture de l'urgence »

RAYMOND GERVAIS et RÉ JEAN SÉGUIN

Les auteurs sont respectivement président du conseil et directeur général de la division du Québec de la Croix-Rouge canadienne. Ils répondent ici à certaines critiques formulées contre la Croix-Rouge, ces jours derniers, dans le cadre de la Commission Nicolet.

Avec les inondations du Saguenay-Lac-St-Jean, plusieurs avaient cru connaître le pire sinistre envisageable au Québec. La tempête de verglas a remis les choses en perspective. En fait, les événements de janvier ont montré qu'il était temps que le Québec développe une « culture de l'urgence » et reconnaisse le bien-fondé de l'existence de plans opérationnels de mesures d'urgence.

Bien que la majorité des municipalités touchées aient pu compter sur un plan d'urgence, ce qui a grandement facilité la tâche de tous les intervenants, la tempête de verglas a confirmé qu'il s'agissait d'un problème de mise régulièrement à jour cet outil stratégique à la lumière des derniers sinistres. De plus, il est apparu évident que la définition simple et précise des rôles, tout particulièrement en temps de crise, facilitait grandement les actions à poser. Ainsi, il faudrait, à court terme, clarifier le rôle et le mandat dévolus aux différents intervenants engagés dans la gestion des sinistres, dont la Croix-Rouge.

Une malheureuse confusion

Dès les premiers jours de la crise, la Croix-Rouge a eu de la difficulté à trouver des lits et des couvertures et a, conséquemment, mis du temps à les faire parvenir aux centres d'hébergement. Cette situation a créé une insatisfaction générale, qui s'est par la suite transformée en précipitation, puis en confusion.

Ainsi, plusieurs représentants de mêmes municipalités sont entrés successivement en contact avec la Croix-Rouge, en ne s'adressant pas toujours au même répondant. Certains d'entre eux l'ont même contactée à plusieurs reprises, rectifiant à chaque fois leur demande en termes de matériel. Finalement, lorsque ces municipalités n'étaient pas satisfaites de sa réponse, elles contactaient la Sécurité civile, qui elle-même relayait à nouveau la demande à la Croix-Rouge.

Selon une entente avec le ministère de la Sécurité publique, la Croix-Rouge a pour mission de soutenir les municipalités lors de situations d'urgence d'envergure.

Elle doit donc attendre les demandes de celles-ci. Pourtant, la solide expertise qu'elle a acquise, lors des différents sinistres à l'échelle canadienne, lui permettrait, pour peu que son mandat fasse l'objet d'une révision à ce sujet, de prendre l'initiative dès les premiers moments d'une situation d'urgence.

En effet, si la Croix-Rouge possédait un mandat précis en matière de collecte de fonds et de gestion de programmes d'aide aux sinistres, les tâches à accomplir le seraient promptement et les sinistres pourraient en bénéficier beaucoup plus rapidement.

Même scénario pour la gestion de centres d'hébergement. Puisque la Croix-Rouge possède une grande expérience dans ce domaine, pourquoi ne pas lui demander officiellement d'agir comme guichet unique dans la gestion des centres d'hébergement et du matériel ? Encore une fois, cette mesure contribuerait à éliminer la confusion et à améliorer l'efficacité et la qualité des services offerts aux sinistres. Il faudra toutefois réviser les possibles hypothèses au chapitre des sinistres si l'on veut éviter de ralentir le processus d'aide aux victimes, une prochaine fois. En effet, personne n'avait jamais même osé penser qu'une crise d'une telle ampleur pourrait se produire au Québec, surtout pas en hiver et pendant si longtemps.

Du personnel en nombre insuffisant

On a fait appel à la Croix-Rouge, dès le 6 janvier 1998, date des premières précipitations. Dès ce moment, la société a rapidement mobilisé près de 2 000 bénévoles qui ont répondu aux besoins des municipalités aux prises avec de nombreuses difficultés, notamment cel-

les qui manquaient d'expérience dans la gestion de centres d'hébergement.

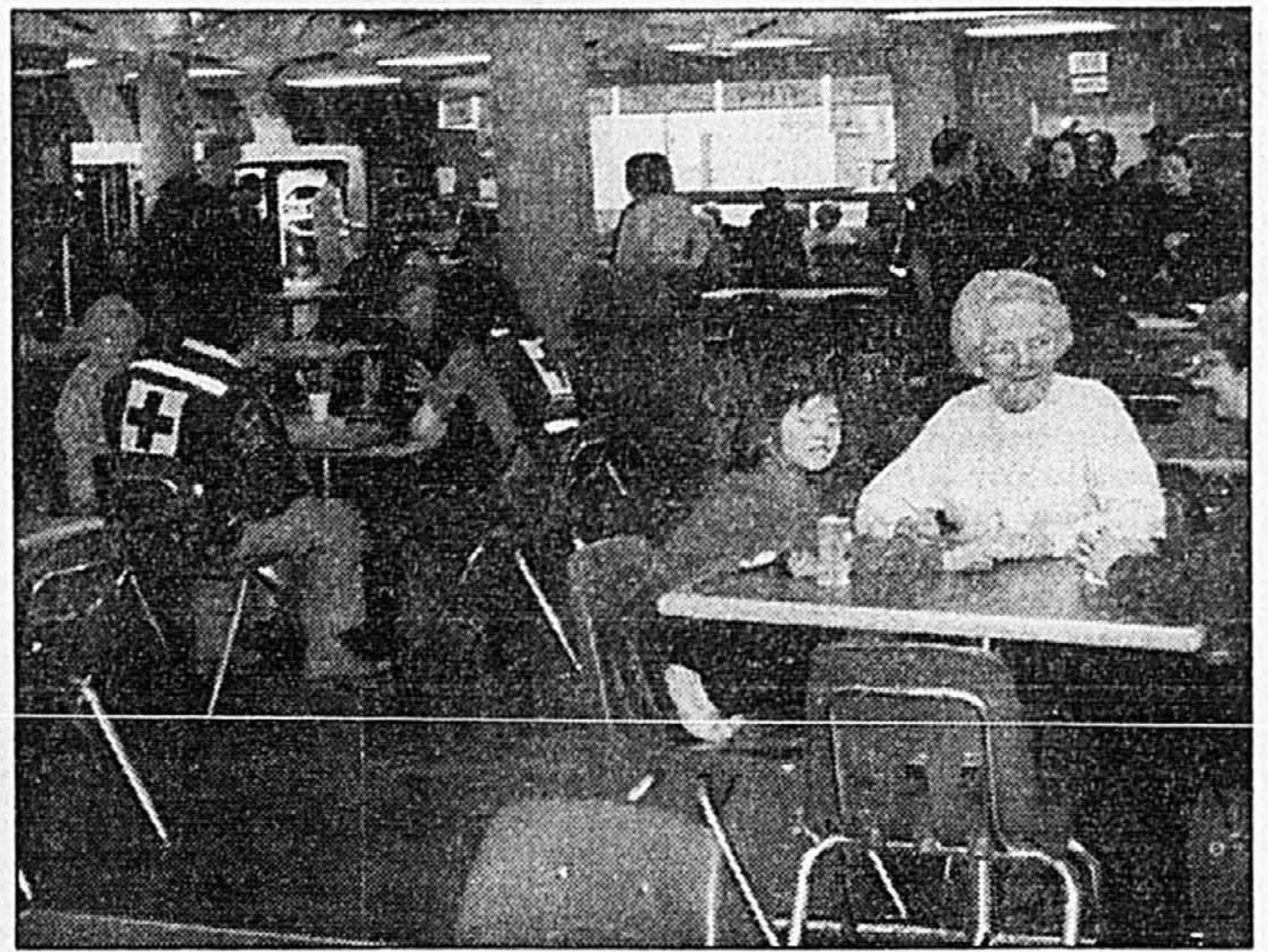
Malheureusement, parce que trop peu nombreux, les employés permanents de la Croix-Rouge ont éprouvé une certaine difficulté à encadrer les bénévoles. Il s'agit d'un problème de formation qui est directement lié au financement de la société. Comme quelque 75 % du budget de la Croix-Rouge provient de collectes de fonds auprès du public, celle-ci doit composer avec une source de revenus instable, qui rend difficiles certains investissements comme la formation des bénévoles qui viennent en aide aux sinistres lors de désastres naturels.

On comprend donc pourquoi la Croix-Rouge souhaite remédier le plus rapidement possible à ce problème et stabiliser sa situation financière. Une discussion avec diverses instances, dont le gouvernement du Québec, pourra d'ailleurs être envisagée, au cours des prochains mois, avec cet objectif en tête.

Par ailleurs, forte de sa crédibilité et de sa compétence en ce domaine, la division du Québec de la Croix-Rouge a recueilli des fonds à l'intention des sinistres. Elle a compilé des informations stratégiques relatives à la réalité du terrain et au nombre de centres d'hébergement actifs et a produit des comptes rendus réguliers sur l'évolution de la crise. Elle a aussi offert à 37 centres d'hébergement la possibilité d'organiser des activités pour les enfants des municipalités sinistrées avec le ministère de l'Éducation.

La Croix-Rouge a rapidement établi des liens avec ce ministère et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour ce qui est des programmes d'aide directe, de même qu'avec le réseau de la santé, principalement les régies régionales et les CLSC. Ces relations se sont avérées harmonieuses, grâce au ministère de la Sécurité civile qui a notamment invité la Croix-Rouge à participer à sa conférence de presse quotidienne. La Croix-Rouge était d'ailleurs le seul organisme sans but lucratif externe à faire partie de la table de concertation quotidienne des ministères pendant la crise.

Grâce à son expérience, ainsi



Des bénévoles de la Croix-Rouge ont oeuvré dans plusieurs centres d'hébergement pour apporter aide et réconfort.

qu'au support précieux de son réseau national et international, la Croix-Rouge a mis en œuvre quatre grands programmes d'aide aux sinistres.

Le programme Coup de pouce a permis de répertorier les besoins en matière de rétablissement et de fournir une gamme de services aux familles identifiées comme étant vulnérables. Ces services comprenaient notamment du réconfort moral, la vérification des conditions de sécurité et la distribution de bons de nourriture, de légers travaux ménagers et des conseils pertinents.

Le programme Remise à flot, quant à lui, offrait des bons d'achat aux organismes d'aide alimentaire qui faisaient la démonstration qu'ils avaient connu une augmentation notable de leur clientèle ou qui avaient subi des pertes lors des pannes électriques.

Le programme Rattrapage scolaire et d'assistance professionnelle est venu et vient toujours en aide aux élèves du primaire et du secondaire les plus susceptibles de souffrir d'un retard académique parce que leurs écoles ont dû fermer pendant plus de 12 jours.

Enfin, par l'intermédiaire des municipalités, le programme Re-

tour à la vie normale offre des services de soutien personnel apportés aux sinistres. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse de haltes-garderies, d'aide à domicile, de séances de verbalisation, de physiothérapie, d'aide psychologique individuelle ou familiale, etc.

Malgré la longueur de la crise et les nombreuses contraintes avec lesquelles il a fallu composer, comme les conditions météorologiques qui ont rendu l'acheminement du matériel et le déplacement des bénévoles plus difficiles, l'équipe formée de la Sécurité civile, de la Croix-Rouge et des municipalités a réussi à accomplir un travail extraordinaire qui a été apprécié de tous.

Et parce qu'il y a toujours place à l'amélioration, il ne fait aucun doute que l'on pourra tirer profit des nombreux enseignements à retenir des événements de janvier pour que le prochain sinistre soit moins difficile à vivre. En ce sens, le Québec gagnera certainement à développer ce que le professeur Pierre Cazalis appelait récemment une « culture de l'urgence », qui nous permettrait d'être prêts à réagir en tout temps à des catastrophes d'envergure, comme le font les citoyens de Californie, par exemple.

Les scientifiques et l'obligation de courage

Dire au roi qu'il n'est pas nu et flatter le pouvoir, ce n'est pas adopter une attitude d'intellectuel, ni faire preuve de courage

PIERRE DROUILLY

L'auteur est professeur à l'Université du Québec à Montréal.

Dans un texte paru dans *Le Devoir* du 28 mai dernier, Jean-Herman Guay critique une analyse des sondages faite par Pierre-Alain Cotnoir, parue la veille dans *La Presse*, et le jour même dans *Le Devoir*.

Je me trouve interpellé dans l'article de Guay, qui fait référence à un article que j'avais signé avec Cotnoir, en février 1997, dans *La Presse*, concernant la force électorale du Bloc québécois : Guay insinue que nos projections étaient fausses au vu des résultats de l'élection fédérale du 2 juin 1997. Le procédé est quelque peu malhonnête de citer des auteurs, de manière fort incomplète d'ailleurs, dans leur premier texte à plusieurs mois de l'élection fédérale, en omettant de citer les autres textes qu'ils ont écrits par la suite à mesure que l'élection se rapprochait et que leur analyse se raffinaient sur la base de chaque nouveau sondage disponible.

Mais ce n'est pas à ce niveau que je veux réagir. Pas plus que pour reprendre une à une les nombreuses erreurs méthodologiques d'interprétation faites par le professeur Guay. Mon intervention se situe plutôt au niveau de deux questions fondamentales soulevées, peut-être involontairement, par Jean-Herman Guay.

La première question concerne la pertinence scientifique du type d'analyse et d'interprétation des sondages que nous menons. Jean-Herman Guay écrit en effet : « Il faut donc se méfier des pronostics qui télescopent péremptoirement des pourcentages à travers le temps. » La seconde question concerne la pertinence politique de rendre publiques ces analyses. À ce propos, Jean-Herman Guay écrit : « Mais par delà ses effets sur le niveau de mobilisation, ce type d'analyse soulève plusieurs problèmes... »

Contrairement à ce que semble croire Jean-Herman Guay, il n'est pas question de faire des pronostics, de se donner des « allures de devin », de se prendre pour « des vendeurs d'almanachs », mais simplement d'essayer de comprendre l'état actuel de l'opinion publique québécoise. L'avenir n'est pas écrit dans le « grand rouleau » de Jacques le Fataliste, et bien entendu tout peut arriver : une récession peut modifier le paysage économique et réduire à néant la lutte contre le déficit, une inondation ou une

autre tempête de verglas peuvent de nouveau changer la donne politique, un accident ou une maladie peuvent aussi frapper l'un ou l'autre des chefs politiques, etc. Cela n'est pas sérieux ! Raisonner de la sorte, c'est se condamner à l'ignorance, écrasés par l'insondable incertitude de l'avenir.

Au-delà des hypothèses, en nombre infini par définition, et des scénarios de politique fiction que l'on peut échauffer, une seule chose est sûre actuellement : sur la base de la seule information objective disponible — les derniers sondages politiques — la venue de Jean Charest à la tête du Parti libéral a complètement modifié la donne politique, et place maintenant le Parti libéral en avance. Il y a quelques semaines, les péquistes ont été incités à croire que cet écart avait fondu de moitié, mais une analyse plus fine de l'ensemble des sondages disponibles révèle que ce n'est pas le cas, les variations observées d'un sondage à l'autre résultant surtout des variations du nombre de répondants discrets. Et si l'on interprète correctement ces sondages, en tenant compte de « l'effet miroir » et en distribuant les répondants discrets d'une manière moins simpliste que la répartition proportionnelle, l'avance du Parti libéral sur le Parti québécois est considérable. Cette analyse montre que les intentions de vote pour le Parti québécois sont extrêmement stables depuis trois mois (aux alentours de 42-44 %), le Parti libéral se situant au-delà de 50 %, à la faveur de la quasi disparition, dans les intentions de vote, de l'Action démocratique.

Ce que les projections de ces données sur la carte électorale révèlent, c'est qu'avec une telle configuration de l'opinion publique, le Parti québécois serait battu. Bien entendu, si l'opinion publique se modifie, il faudra modifier en conséquence l'analyse et les conclusions qu'on en tire. Un point, c'est tout. À partir de là, toute tentative de prédire à long terme le résultat de la prochaine élection ne peut se baser que sur la solidité anticipée des



Pierre Drouilly

il y a des raisons à cela. C'est la tâche de l'analyste de tenter d'en trouver des explications.

Pour notre part, nous pensons que l'arrivée de Jean Charest a précipité une reconfiguration importante de l'opinion publique, qui est de nature structurelle, et que nous avions pressentie dans une série de textes intitulés « Entre le lys et l'érable », parus dans *La Presse* des 4, 5 et 6 septembre 1997, et dont Jean-Herman Guay était d'ailleurs cosignataire. On distinguait soigneusement alors les causes superficielles des causes profondes, les effets accidentels des effets structurels, et on y analysait déjà « l'effet Charest ».

Il est d'ailleurs surprenant de voir le professeur Guay nous administrer aujourd'hui la même médecine qu'il s'est fait infliger lui-même, avec les autres membres du Groupe de recherches sur l'opinion publique (GROP), à propos d'un texte conjoint publié en août 1995 dans *La Presse*, et qui disait que, pour des raisons structurelles, la victoire d'un OUI dans un référendum précipité était très problématique, et que le OUI risquait de rencontrer « une dure défaite ». Mais il est vrai qu'au lieu de perdre, les sou-

verainistes ont « failli gagner » le référendum !

À l'occasion du référendum de 1995, on avait reproché aux membres du GROP, dont Jean-Herman Guay fait partie, de dire publiquement de telles choses, sous le prétexte que cela « démobilisait » les militants ; tout comme le fait aujourd'hui Jean-Herman Guay à son tour. On peut alors se demander qui parle aujourd'hui ? Le professeur d'université ou le membre de la Commission politique du Bloc québécois ? L'intellectuel ou le militant ? L'homme de science ou l'homme d'action ?

Dans un autre texte signé par les membres du GROP, au lendemain du référendum, et paru dans le *Bulletin d'histoire politique*, en hiver 1996, nous nous expliquions sur les difficiles relations entre le milieu intellectuel et le milieu politique au Québec, et insistions sur le fait que la crédibilité de l'appui des intellectuels engagés à une cause politique ne peut tenir qu'au fait qu'on leur reconnaisse la liberté et le droit de ne pas être toujours d'accord.

La difficulté d'être un intellectuel « compagnon de route » d'un mouvement politique — le mouvement souverainiste ne fait pas exception à la règle — tient évidemment à la contradiction qui existe entre l'impératif d'objectivité qui pèse sur le travail intellectuel, et l'impératif d'efficacité qui pèse sur le travail politique. C'est un dilemme auquel tous les scientifiques sont, un jour ou l'autre, confrontés. Surtout lorsqu'ils ne font pas mystère de leur propre engagement politique. (...)

Les seuls guides de l'intellectuel devraient être la vérité, la liberté et le courage. Dire la vérité et la soumettre au débat public, ce qui est le rôle de l'intellectuel. Avoir la liberté de le faire, ce qui est le fondement de la démocratie. Et enfin avoir le courage de le faire, ce qui garantit la crédibilité de l'intellectuel.

Faire de la restriction mentale, pratiquer l'autocensure, renier sa parole, ses écrits et donc sa pensée, écrire en service commandé, dire au roi qu'il n'est pas nu et flatter le pouvoir, ce n'est pas adopter une attitude d'intellectuel, ni faire preuve de courage. Mais l'histoire humaine nous a tellement donné d'exemples de ce type de comportements, qu'il serait vraiment tout à fait naïf de s'en offusquer.